



**LA RÉCUPÉRATION
D'EAU DE PLUIE :**
UNE SOLUTION PARTICIPATIVE
À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

saïsons
ignorer effet
potable aujourd'hui vie
multiplication
climatique sens
restrictions intenses épisodes eau sinistres
changement utilisation
sécheresse pluvieux
problématique
personne
périodes inondations
quotidien impact

x 2 dommages aux biens en lien avec les inondations
et les épisodes de sécheresses entre 2009 et 2017

Tendance confirmée par les épisodes de 2018 & 2019

Les épisodes de forte chaleur
selon Météo France :

7
épisodes
de 1947-1981

17
épisodes
de 1982-2016



Selon les Français, le changement climatique a un impact à :



82% sur le manque
d'eau et la sécheresse

79% sur les inondations





- 20% des prélèvements à l'horizon 2020 :
- Changement d'habitude pour économiser l'eau potable
- Incitation à la valorisation de l'eau de pluie



22 mars 2018 : Adoption du Plan Paris Pluie



LE PLAN 100% PLUIE UTILE

C'est un zonage pluvial avec un abattement minimal par zone pour « Faire de l'eau de pluie une ressource en la valorisant au plus près de l'endroit où elle tombe, [...] , une petite révolution dans la manière de concevoir la ville et un défi collectif pour adopter les nouvelles façons de composer avec l'eau de pluie, pour le bénéfice de tous ».



Juillet 2019 : Conclusion du 2nd volet



« Nouveau pacte pour faire face au changement climatique »

1

**PROTÉGER
LES CAPTAGES D'EAU**
potable pour garantir une
eau de qualité à la source

2

**ÉCONOMISER ET
MIEUX PARTAGER L'EAU**
pour préserver une
ressource vitale

3

PRÉSERVER
nos rivières
et nos
milieux humides



Juillet 2019 :

Conclusion du 2nd volet



23 actions

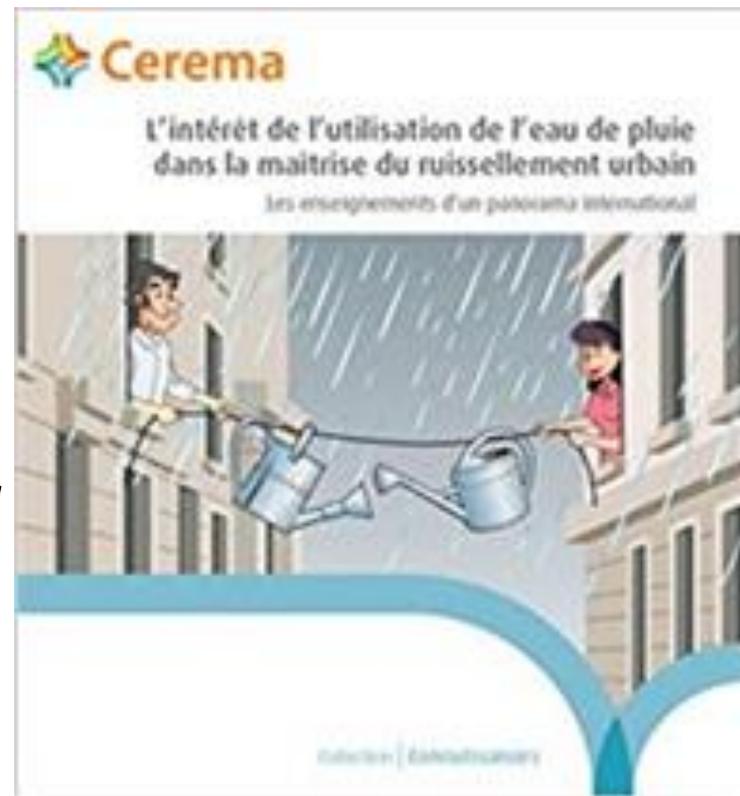
- *Réduction des prélèvements d'eau de 10% en 5 ans et de 25% en 15 ans*
- *Assurer une continuité d'usage saisonnière dans le cadre d'une tarification incitative aux économies d'eau*
- *Intégration de la récupération d'eau de pluie dans la future réglementation environnementale des bâtiments neufs en 2022*



Mai 2018 :

Publication de l'ouvrage

« *L'intérêt de l'utilisation de l'eau de pluie dans la maîtrise du ruissellement urbain. Les enseignements d'un panorama international.* »



La mise en œuvre d'un système de récupération d'eau de pluie est très bien encadrée en France

Réglementaire	Normatif	Professionnel
<p>Arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments</p>	<p>NF EN 16941-1 "Réseaux d'eau non potable sur site - Partie 1 : Système pour l'utilisation de l'eau de pluie" – Janvier 2018</p>	





Une substitution d'eau potable par de l'eau de pluie de 20 litres / jour / personne au niveau des 19 millions de maisons individuelles représenterait une économie de plus de 270 millions de m³ d'eau potable par an ; soit plus que la consommation totale en eau potable de toute la ville de Paris en une année.



DANS LA PRATIQUE, LES EAUX PLUVIALES DISTINGUENT



L'eau de pluie

Eau issue des précipitations, non encore chargée de matières de surface (récupérée en aval des toitures inaccessibles)



Les eaux de ruissellement

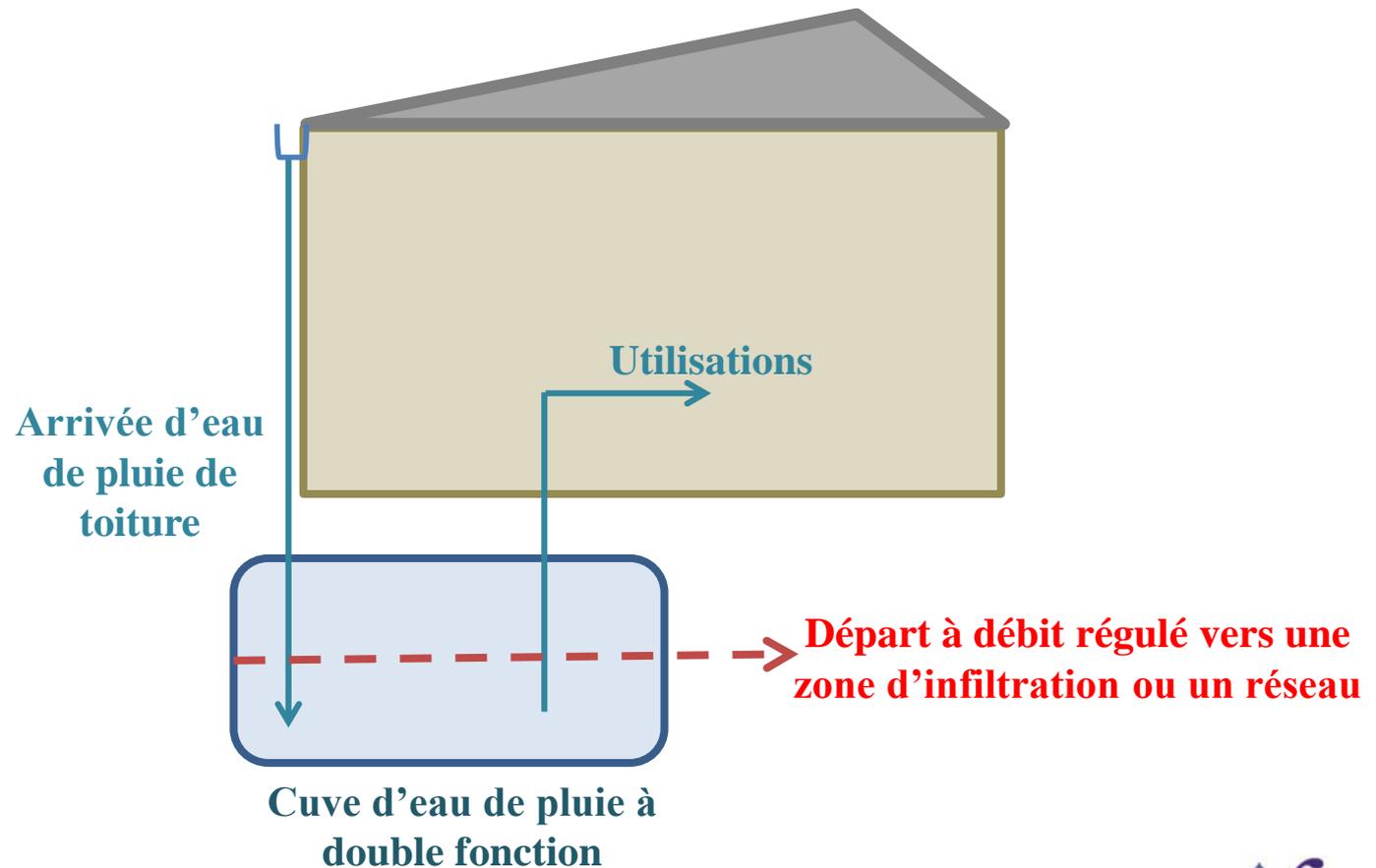
Eaux de surface non infiltrées dans le sol et rejetées depuis le sol ou les surfaces extérieures des bâtiments dans les réseaux d'évacuation et d'assainissement

Plusieurs solutions de récupération des eaux de pluie participent à la gestion des eaux pluviales :

- Un **stockage simple** qui jouera un rôle tampon en fonction de son remplissage au regard de l'utilisation de l'eau de pluie.
- Un **stockage** dit à « **double fonction** » comportant deux volumes de stockage superposés (volume de valorisation et volume de régulation) qui permettra d'avoir un volume supplémentaire dédié à la contribution à la gestion des eaux pluviales.
- Un **raccordement du trop-plein** du stockage à un **ouvrage de gestion des eaux pluviales**.
- Une **vidange préventive de la cuve de stockage** pour permettre un accueil de tout ou partie d'un épisode pluvieux à venir.

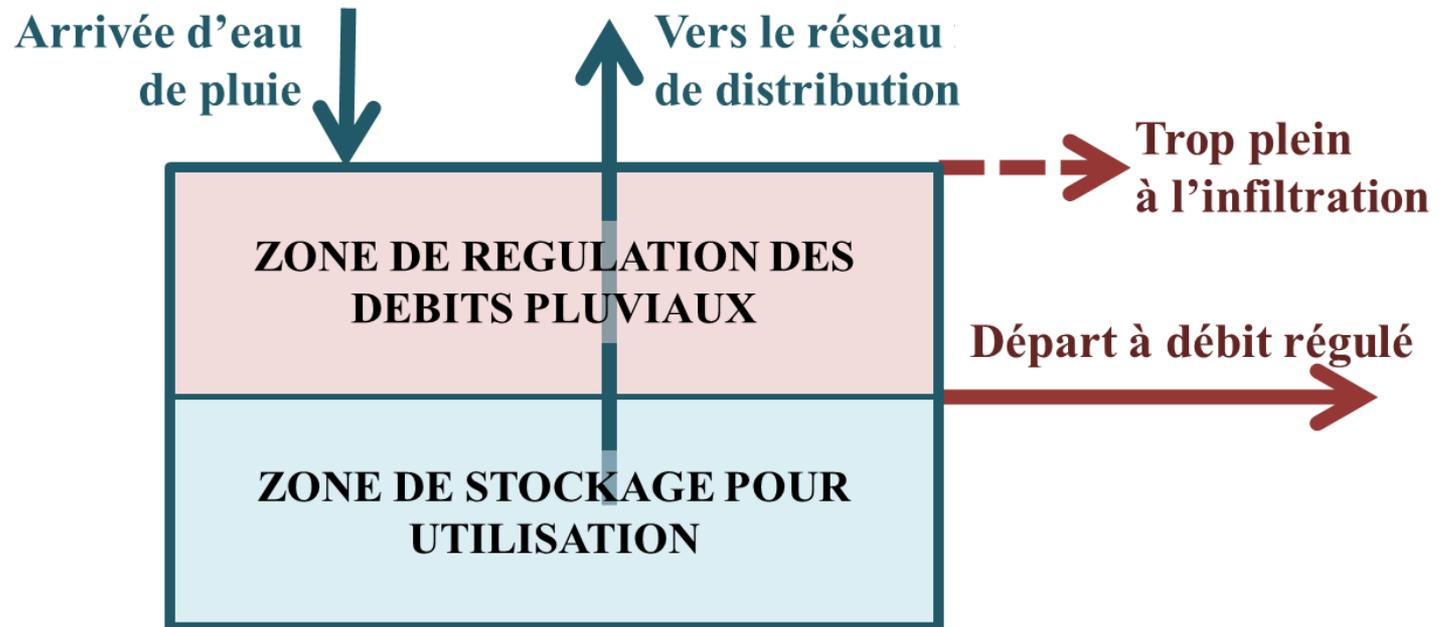


- *La cuve « double fonction » :*



- *Principe de fonctionnement :*

Cuve à « double fonction »





La valorisation d'eau de pluie :

Solution participative à la gestion de la ressource en eau



Usages extérieurs

Lavage des surfaces



Alimentation du lave-linge sous réserve d'un traitement adapté



Alimentation des WC

La simple généralisation de l'alimentation des sanitaires avec de l'eau de pluie permettrait de répondre à l'objectif du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique d'une baisse de **20%** de prélèvement.



44%
d'économie sur le prélèvement en eau potable avec un système de récupération et de valorisation de l'eau de pluie

Répartition de la consommation d'eau par usage

Source : Centre d'information sur l'Eau

- ✓ Pour répondre aux défis quantitatifs (disponibilité de la ressource) et qualitatifs (micropolluants, perturbateur,...) qui impliqueront de réserver l'eau potable "aux usages nobles".
- ✓ Une solution aux conflits d'usage en période sèche.
- ✓ Une alternative dans l'optique des tarifications à venir.
- ✓ Effet de "tamponnement" lors des événements pluvieux intenses (*effet rétention*).
- ✓ Certifications de performance environnementale des bâtiments (*BREAM/LED/HQE*).
- ✓ Problématique budgétaire des collectivités devant rénover leurs réseaux (*adduction et évacuation*).



1 Les Professionnels de l'IFEP proposent que toute nouvelle construction comporte un dispositif de récupération de l'eau de pluie, destiné a minima à l'alimentation en eau des usages extérieurs, et volontairement aux usages intérieurs (conformément à la réglementation en vigueur).

> Pour intégrer des mesures d'économies d'eau dans la future réglementation environnementale des bâtiments neufs en 2022.



2 Les Professionnels de l'IFEP proposent des solutions de valorisation d'eau de pluie permettant de couvrir les usages autorisés ne nécessitant pas une qualité d'eau potable comme par exemple l'alimentation des chasses d'eau, du lave-linge et l'arrosage.

> Pour accompagner la mise en place de tarifications incitatives aux économies d'eau.



3 Les Professionnels de l'IFEP s'appuient sur une pratique éprouvée, encadrée réglementairement depuis 2008 et normativement depuis 2011.

> Pour tripler les volumes d'eaux non conventionnelles réutilisées d'ici 2025 en favorisant leurs usages.



4 Les Professionnels de l'IFEP proposent de rendre obligatoire une étude de faisabilité d'usages d'eaux non conventionnelles pour chaque construction agricole ou industrielle.

> Pour favoriser les économies d'eau dans les secteurs agricole et industriel.



5 Les Professionnels de l'IFEP développent différentes techniques de récupération d'eau de pluie participant à la maîtrise du ruissellement en réduisant les risques d'inondations à différentes échelles territoriales (stockage simple, « double fonction », raccordement du trop-plein à un ouvrage de gestion des eaux pluviales, vidange préventive du stockage).

> Pour accompagner la mise en place de 50 projets de territoire pour la gestion de l'eau d'ici 2022, atteindre 100 projets à l'horizon.



**6 Les Professionnels de l'IFEP s'engagent au côté
des collectivités territoriales.**

> Pour développer sur l'ensemble des territoires des
outils de gestion de l'eau.



**LA FUTURE RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS NEUFS
DOIT INTÉGRER LA VALORISATION DE L'EAU DE PLUIE
AU TITRE DES MESURES D'ÉCONOMIES D'EAU**



AUJOURD'HUI



DEMAIN, GRÂCE À LA RE 2020